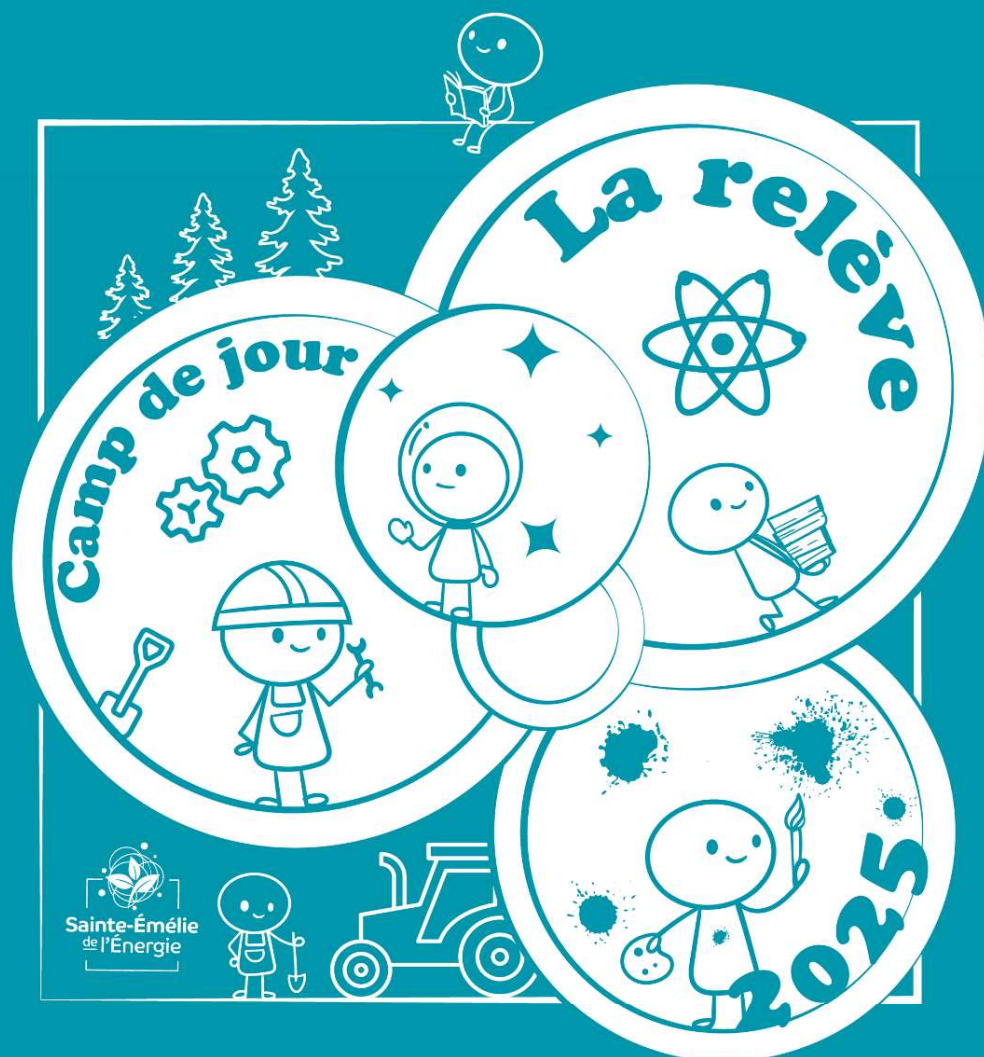


Guide été 2025



Information : 450 886-3823 poste 206
steemelie.ca/fr/bouger/campdejour





Lettre aux parents



Chers parents, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce document, lequel vous informera sur les règles de fonctionnement du camp de jour de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie afin de faciliter une meilleure intégration de votre enfant.

Nous espérons que ce guide répondra à vos interrogations. Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions ou commentaires. Vous pouvez communiquer avec nous tout au long de l'été en utilisant l'adresse de courriel suivante :

campdejour@steemelie.ca ou loisirs@steemelie.ca

C'est grâce à votre collaboration que nous améliorerons notre service de camp de jour.

Toute l'équipe du camp de jour vous souhaite un excellent été!

*Veuillez noter qu'afin d'alléger la lecture du ce document, le terme parent désigne les tutrices, tuteurs, et les titulaires de l'autorité parentale de l'enfant.

Rencontre Zoom 17 juin 19 h



Code de vie

Le code de vie vise à favoriser le développement harmonieux de chaque enfant.

Ces règles s'adressent à tous les parents et enfants inscrits au camp de jour ainsi qu'aux membres du personnel.



Respect de soi

1) Je m'engage à porter des vêtements appropriés et adaptés aux activités.

2) Je m'engage à porter un équipement de protection approprié par mesure de sécurité, lorsque requis.
Par exemple : la veste de flottaison.

3) Je m'engage à apporter des collations (2) et des repas sains avec une bouteille d'eau réutilisable.

Respect des autres

1) Je m'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres, en gestes et en paroles.

2) Je m'engage à respecter les consignes pour le bon fonctionnement des activités.

3) Je m'engage à respecter les biens des autres et ceux mis à ma disposition.

4) Je m'engage à avoir une attitude positive lors des activités du camp de jour.

5) Je m'engage à gagner humblement et à perdre dignement.

6) Je m'engage à demeurer en tout temps en présence de mon groupe et de mon animatrice ou animateur.

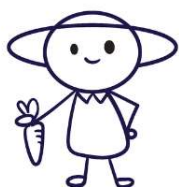


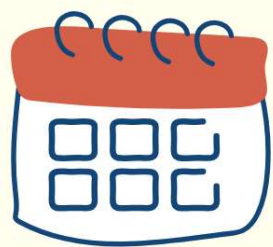
Conséquence en cas de manquement

Lors d'un manquement au code de vie concernant le respect des autres, le personnel appliquera certaines conséquences en respectant une gradation. Il est important de comprendre que chaque moyen a pour but de faire cesser un comportement inadéquat et d'offrir un moment de réflexion entre l'enfant et son moniteur ou sa monitrice.

Veuillez prendre note que des gestes plus graves entraînent des conséquences immédiates pour l'enfant ou pour autrui. Chaque situation sera évaluée individuellement et selon la gravité des actes. **Il est possible que l'expulsion pour une ou plusieurs journées soit appliquée automatiquement, sans avertissement écrit préalable.** De plus, si nous jugeons que la situation requiert une prise en charge parentale, nous pourrions vous joindre afin que vous veniez chercher votre enfant immédiatement.

Afin de respecter les réalités de certains enfants qui fréquentent nos activités, il se peut que l'application des conséquences soit légèrement différente d'un enfant à l'autre.





Calendrier des activités 2025

Le Camp de la relève!

	Dates	Thématique	Activités
Semaine 1	25 juin au 27 juin	Politique	Rencontre d'un conseiller Élection au camp  
Semaine 2	30 juin au 4 juillet	Construction	2 juillet Théâtre Côte à côte 
Semaine 3	7 au 11 juillet	Premiers répondants	11 juillet Escalade à la paroi de la Slye Rencontre avec la SQ Visite de la caserne  
Semaine 4	14 au 18 juillet	Agriculture	15 juillet Alexis et Propolis 16 juillet Sortie Havre familial  
Semaine 5	21 au 25 juillet	Santé	21 juillet Hygiéniste 
Semaine 6	28 juillet au 1er août	Enseignement	30 juillet Tante Agastache Visite d'un enseignant  
Semaine 7	4 au 8 août	Cinéma	7 août Sortie Atlantide Rencontre métier du cinéma Activité Les enfants de la rue  
Semaine 8	11 au 15 août	Science	13 août Siences en Folie 

Veuillez prendre note que toutes les activités pourraient être sujettes à changement en raison du nombre d'inscriptions, des conditions météorologiques ou d'autres facteurs hors de notre contrôle. Les prix sont basés sur une participation de 30 enfants. Il se peut que les sorties soient annulées par manque d'inscriptions.



activité gratuite



activité payante



Essentiels pour le camp

Le tout dûment identifié au crayon indélébile
ou collant résistant



Sac personnel

- Bouteille d'eau réutilisable
- Lunch froid
- Crème solaire
- Chasse-moustiques
- Maillot de bain et serviette
- Chaussures fermées
- Rechange de vêtements
- Casquette ou chapeau
- Flotteurs (si votre enfant en a besoin)
- Chandail du camp (pour les sorties)



Boîte de dîner

- Lunch froid (aucun micro-ondes)
- 2 collations
- Ustensiles
- Bloc réfrigérant style Ice pak
- Accès au réfrigérateur interdit
- Favoriser les saines habitudes de vie



Horaire du camp

7 h 30 à 9 h : service de garde (\$)

9 h à 10 h : accueil et jeux libres
10 h à 16 h : activités dirigées
selon la thématique

16 h à 17 h 30 : service de garde (\$)